

Gabon-Unicef/Égalité des chances Jacques Boyer chez Blaise Louembe

R.H.A

Libreville/Gabon

LE ministre de l'Égalité des chances, Blaise Louembe, s'est entretenu, hier, avec le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), Jacques Boyer. Les deux hommes ont abordé plusieurs sujets liés à la coopération entre l'Unicef et notre pays. Particulièrement entre l'organisme onusien et le ministère de l'Égalité des chances. M. Boyer a saisi cette op-

portunité pour présenter à son hôte les grandes lignes du futur programme de coopération, jugé plus dense et orienté vers les populations les plus vulnérables. « Ce programme de coopération est beaucoup plus large et a trait à des questions intéressantes le ministre de l'Égalité des chances car, on y trouve également des questions de santé, de protection de l'enfance, des problématiques qui affectent les adolescents. Certaines sont liées à l'égalité des chances et d'autres vont au-delà », a confié M. Boyer à la presse.



Photo : R.H.A

Le ministre de l'Égalité des chances avec son hôte de l'Unicef.

« Cette rencontre a aussi été l'occasion pour moi d'aborder dans les détails notre future action autour des questions d'inclusion sociale, en vue de l'atteinte des Objectifs de développement durable car, les Nations Unies qui se sont fixées ces objectifs en 2013 souhaitent que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. C'est une sorte de focus sur les populations les plus vulnérables, les exclus, qui doivent être prises en compte dans toutes nos actions de développement », a ajouté le diplomate onusien.

Pédagogie

Baccalauréat : la dernière ligne droite

Roger ANGO CALMÉ

Libreville/Gabon

A quelques jours de l'examen, pour les sections commerciales techniques, un ouvrage de révision novateur. Mais il faut aussi le rendre abordable.

LES épreuves du baccalauréat se profilent et les élèves s'interrogent sur la conduite des révisions. Il en est de même pour les filières de l'enseignement technique. Les cinq lycées nationaux de Franceville, Mouila, Ntoum, Owendo et Port-Gentil ont des sections d'Action commerciale (ACC) pour lesquelles la question se pose avec acuité.

Depuis 2004, le professeur Ange Mangonda conduit une réflexion. Ancien Normalien, intervenant dans les grandes écoles supérieures d'enseignement technique, à l'image de l'Enset, il est parti d'un constat : « En septembre 2004, explique-t-il, après avoir consulté la bibliothèque du lycée technique d'Owendo, puis en discutant avec des collègues et des élèves, il est apparu un vide quasi-total d'ouvrages spécialisés. Pas de dictionnaires techniques, ni d'annales permettant de réviser efficacement. »

L'enseignant commence donc par rassembler ses notes, des synthèses de cours, des exercices et des travaux dirigés. En somme, de constituer une banque de données.

Cette première étape achevée, il entame donc en 2010, la rédaction d'AMI@ (ses initiales et l'@ de la connectivité). La première édition verra le jour en 2012. « J'ai voulu articuler le livre en trois parties. Pour commencer, un chapitre aborde le sujet avec méthode. Comment conduire son devoir, le charpenter...

La seconde partie revoit en concentré les cours théoriques et, pour finir, on trouve les exercices, la reprise des examens passés et, pour terminer, des corrections intégrales ».

Un ouvrage qui associe donc la théorie, un lexique moderne, du pratique enfin et des annales pertinentes, « d'autant que le programme n'a pas changé depuis 2010, et que les sujets ont toujours la même architecture », relève l'auteur.

Selon les chiffres officiels, environ 420 élèves en AAC sont concernés par l'ouvrage. Mais Ange Mangonda ne cache pas les contraintes économiques. « Actuellement, l'ouvrage se vend à 12 500 francs en librairie et 10 000 auprès des établissements. Si le prix est somme toute modique, combien d'élèves auront cette capacité de l'acquiescer ? »

L'auteur a donc réfléchi à une possibilité de sponsoring. Un donateur acquiert les ouvrages et en fait don aux sections commerciales et marketing. Il restera ensuite des exemplaires pour la formation continue.

Les entreprises aussi peuvent être intéressées. Et, au-delà du Gabon, le Cameroun, la Côte d'Ivoire ou encore le Togo et le Bénin. Dès à présent, l'enseignant songe aussi à d'autres supports, le CDrom ou l'achat en ligne. Avec cette idée constante de voir l'élève ouvrir les ouvrages, chercher la connaissance. « Ces aspects de l'action commerciale sont vitaux pour toute l'économie. Ils ouvrent une efficacité nouvelle. Mais en a-t-on bien conscience chez nous ? »

Les apprenants sont la première étape. De leur réussite dépend aussi notre avenir économique. L'ouvrage est disponible dans toutes bonnes librairies du pays.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GRAINE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GABONAISE DE SECURITE ALIMENTAIRE

☎/ 01 44 21 33 ☒ 2735 Libreville

N° 000519 /MAEPG/SG/DG-AGASA/mpr



COMMUNIQUE

Suite aux informations véhiculées depuis le 16 mai 2017 par les réseaux sociaux et une certaine presse en quête du sensationnel, relatives au riz dit « plastique » parfumé au jasmin qui serait de mauvaise qualité sanitaire, l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) s'est autosaisie à l'effet d'engager des investigations nécessaires à l'évaluation des risques sanitaires y relatifs, conformément aux dispositions du décret n° 0667/PR/MAEPSA du 10 juillet 2013.

L'expertise réalisée par les services compétents de l'AGASA a consisté d'une part, à l'analyse sensorielle de 41 échantillons de riz prélevés sur 41 sacs de riz de différentes marques dont 32 sacs ont été parfumés au jasmin et d'autre part, aux analyses physico-chimiques approfondies de 72 échantillons de 46 marques de riz, effectuées dans le Laboratoire National d'Analyses et de Contrôle, accrédité ISO/CEI 17025 de la République du SENEGAL.

Ces échantillons de riz, ont été prélevés chez 14 importateurs agréés sur le plan sanitaire par l'AGASA. Les résultats obtenus sont les suivants :

1. Les analyses sensorielles réalisées sur 41 échantillons de riz entier par 10 panelistes ont révélé en date du 17 mai 2017, l'absence de non-conformités portant sur la qualité et la sécurité sanitaire du riz, à l'exception d'une dépréciation marginale du riz de marque KT - Rice en provenance du Vietnam.
2. Les analyses physico-chimiques qui ont porté sur la recherche de 10 paramètres clés dont les résidus de matières plastiques, les polychlorobiphényles de type dioxine, le méthyle carbamate, les métaux lourds et la teneur en gluten ont révélé une absence totale de traces de résidus de matières plastiques dans tous les riz consommés en République Gabonaise.

Au demeurant, ces échantillons sont sans gluten, non toxiques et conformes à la norme Codex Stan 198-1995 en ce qui concerne les critères déterminés et par conséquent aptes à la consommation humaine.

En outre, il convient de signaler que la norme Codex Stan 198 -1995 n'exclue pas d'un point de vue qualitatif, une variété spéciale de riz gluant, riche en amidon lui conférant l'aspect collant entre les mains après cuisson et qui serait très prisée et appréciée par la communauté asiatique.

En conséquence, la conformité de ces riz au référentiel international cité ci-dessus, établie par un outil d'investigations analytiques accrédité selon la norme ISO/CEI 17025, constitue un gage sans concession d'assurance des populations en ce que les riz vendus sont sans danger.

A ce titre, la rumeur véhiculée sur les réseaux sociaux par divers supports de communication est sans fondement et constitue manifestement une fausse information.

L'AGASA invite-t-elle les consommateurs Gabonais à poursuivre la consommation du riz en toute sécurité, sans faiblir la vigilance.

Fait à Libreville, le 12 JUIN 2017

Le Directeur Général

Dr. Sylvain Patrick ENKORO

